



**DGA Territoires**

Direction du Développement

Service Attractivité et Marketing Territorial

Affaire suivie par : Jamila BAYA  
Poste: 87 36

**2018-CP-6446**

**RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du vendredi 22 juin 2018**

**POLITIQUE A01 ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE**

**CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT SPORTIF  
CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE 2018**

Le présent rapport vous propose d'approuver une convention cadre de partenariat sportif qui unira le Département des Yvelines à des acteurs économiques ou institutionnels qui en feront la demande, en vue d'assurer leur promotion sur les Championnats de France de Cyclisme sur Route 2018 que le Département co-organise avec la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Cette convention constituera un cadre de référence du «partenariat sportif» et permettra au Département de percevoir des recettes directes et indirectes.

Le Département conclura, dans un second temps, avec chaque partenaire une convention particulière déterminant la nature du soutien, les modalités de contreparties (financières ou matérielles) et les conditions juridiques.

Les packs partenaires, présentés en annexe de la convention cadre, constituent l'offre de base des actions qui prendront la forme d'une contrepartie financière, offre qui pourra être ajustable, modulable et personnalisable au regard des demandes des partenaires et dans les limites des droits et avantages consentis par le Département. Pour les actions qui prendront la forme d'une contrepartie matérielle cela se formalisera par la mise à disposition de produits ou de moyens.

Plus qu'une manifestation sportive, l'accueil de ces Championnats est une opportunité unique pour les Yvelines de promouvoir l'attractivité du territoire auprès d'acteurs économiques locaux et nationaux. Vecteur de développement territorial, ils profiteront à la fois aux habitants et au tissu économique local.

**Contexte**

Suite à l'Assemblée départementale du 20 octobre dernier, il a été décidé que les prochains Championnats de France de Cyclisme sur Route seraient organisés, du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018 dans les Yvelines, sur le territoire du Grand Paris Seine & Oise. C'est sur la commune de Mantes-la-Jolie que sera installée la ligne

de départ et d'arrivée du circuit d'une vingtaine de kilomètres qui conduira les coureuses et les coureurs à travers les splendides paysages des boucles de Seine.

Le Département des Yvelines souhaite profiter de la venue de ces Championnats de France pour développer l'intérêt du cyclisme pour le territoire mais également renforcer ses liens avec les acteurs économiques tout en bénéficiant des retombées médiatiques qu'offre un tel événement.

A l'occasion de cette grande compétition sportive qui se veut aussi être la fête nationale du cyclisme, plusieurs opportunités de communication et d'image ont donc été proposées aux entreprises tant nationales qu'yvelinoises, à travers divers dispositifs de partenariat.

### **Les Championnats : un outil de marketing territorial aux retombées économiques, médiatiques et sociétales**

Ces Championnats, au même titre que ces autres courses cyclistes, sont un vecteur de développement territorial qui profiteront à la fois aux habitants et au tissu économique local.

Les retombées économiques et médiatiques seront importantes pour le Département. Entre les 1000 membres de l'organisation qui seront présents sur site entre 4 et 6 jours, un public de 50 000 à 60 000 spectateurs sur le week-end, pour la moitié au moins venant de l'extérieur, et des camping-cars qui séjourneront au moins 4 jours, c'est, en fonction des méthodes d'évaluation, au titre du logement et de différentes consommations sur place, entre 1 et 2 millions d'euros de retombées directes sur l'économie locale qui sont attendues— dont près de 1 000 nuitées pour le seul Campus des Mureaux, où seront hébergés dirigeants et staff de la Fédération Française de Cyclisme.

L'éclairage médiatique porté sur le Département sera aussi exceptionnel, avec plus de 150 journalistes attendus, et plusieurs heures de télévision sur Eurosport et France Télévisions. Au-delà de ce qu'on nomme la «valorisation brute média», évaluée par les agences spécialisées entre 1 et 3 millions d'euros, ce sont près de 2 millions de téléspectateurs qui, sur France Télévisions le dimanche, découvriront les atouts naturels et paysagers du territoire, parmi lesquelles les boucles de Seine

Le sport, au sein d'un territoire, est un acteur sociétal majeur, puissant moteur de cohésion sociale. Il est aussi, à travers ses équipements structurants, à la fois un vecteur d'image & de communication, un élément fort d'une identité territoriale, contributeur d'une forme de marketing territorial et potentiellement un relais de croissance, créateur de valeur pour le territoire, contribuant à son activité et par la suite, à son développement économique, notamment en matière d'emploi.

En effet, l'accueil d'un tel événement par la mise en avant d'équipements et de parcours sportifs à forte valeur ajoutée, constitue un outil médiatique de promotion du territoire et permettra de conforter la place centrale des Yvelines dans le domaine du sport.

### **Une opportunité de communication pour les acteurs économiques et institutionnels**

L'accueil des Championnats sur le territoire est l'occasion pour les entreprises et les institutionnels de bénéficier d'une exposition de premier plan grâce à une couverture télévisuelle exceptionnelle des différentes épreuves avec plus de 11 heures de direct sur les 3 jours de compétition.

Différentes offres de partenariats ont donc été développées afin de permettre à un maximum d'entreprises et institutionnels de devenir acteur de l'événement. L'objectif de ces packs est de proposer une offre modulable comprenant différents leviers de promotion pour les acteurs allant de la visibilité à des prestations de relations publiques. Le partenariat peut en effet se décliner financièrement ou matériellement.

Etre partenaire de l'événement garantit dès lors une forte visibilité sur différents supports : signalétique en bord de routes, affiche, panneau d'interview, programme officiel...

L'engagement financier demandé au partenaire peut aller de 2 000 € HT à 50 000 € HT en fonction de la visibilité octroyée sur l'événement, mais aussi des prestations publiques qui lui sont proposées. Il est à noter que les frais nécessaires à l'exécution des droits et avantages consentis par le Département demeurent à la charge du partenaire. A ce titre les frais techniques afférents à l'ensemble des marquages et supports ne sont pas intégrés dans l'apport financier demandé au partenaire. La mise à disposition de produits ou de moyens sera valorisée financièrement dans la convention particulière sans plafond.

A ce jour trois partenariats sont en cours de formalisation (la Société Electricité de France, la Société OGEU Groupe pour l'Eau de Chevreuse et la Société Espace Expansion pour Parly 2) dont les projets de conventions particulières sont présentés en annexe de ce rapport.

Je vous propose d'approuver les termes de la convention cadre présentée en annexe 1 fixant les modalités de mise en œuvre de partenariats sportifs des Championnats de France du Cyclisme sur Route 2018.

A ce titre, il vous est proposé de délibérer dans les termes suivants :